

Lyon, le 26 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MÉTROPOLE DE LYON TRANSFORME LE TERRITOIRE AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES POUR RÉPONDRE AUX URGENCES SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES

La Métropole de Lyon poursuit la transformation de son territoire aux côtés des acteurs économiques pour accélérer la transition écologique et sociale sur son territoire.

Cette transformation se fait à travers différentes démarches d'accompagnements individuels ou collectifs concrétisées par **le vote, lors de la commission permanente du lundi 26 avril, d'un budget de plus de 2.5 millions d'euros alloué aux partenaires économiques et aux réseaux d'accompagnement** (CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, CMA Rhône, ADIE, pôles de compétitivité, cluster, associations etc.)

«Avec les entrepreneurs, les industriels, les porteurs de projets et ceux qui les accompagnent, nous agissons pour l'insertion dans l'emploi des habitants du territoire, pour investir dans des moyens de production et des services moins énergivores et soucieux de leurs impacts sur la nature et la société, pour innover afin que chacun d'entre nous accède à une meilleure qualité de vie. C'est une démarche coopérative, qui renforce les principes d'équité et d'exemplarité, pour une offre économique effective sur la Métropole » souligne **Emeline Baume, 1^{ère} vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'Économie, à l'Emploi, au Commerce, au Numérique et à la Commande publique.**

Ainsi, quatre délibérations ont été votées concrétisant le soutien apportées aux structures qui promeuvent :

- la territorialisation de l'activité économique, pour l'emploi et les filières locaux ;
- la transition écologique de tous les acteurs industriels ;
- les projets entrepreneuriaux de toutes celles et ceux qui innovent et prennent des risques pour ajouter de la « valeur collective » dans la métropole ;
- le renforcement de l'écosystème d'innovation, recherche et production en santé humaine et animale.

Ainsi, une subvention de 730 151 euros en soutien à l'économie de proximité attribuée à 8 acteurs pour l'année 2021 : la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat AURA ainsi que 5 structures de management de centre-ville et la Ville de Villeurbanne. Ces aides ont pour objectif d'intensifier l'accompagnement des entreprises métropolitaines dans leurs projets de développement en faveur de l'achat local et responsable, de la transition écologique, du soutien au commerce et artisanat de proximité ou encore de l'insertion professionnelle.

Une aide de 746 400 euros est accordée en faveur de la transition de l'industrie attribuée à 8 pôles de compétitivité, clusters et associations pour l'année 2021 : **Axelera** (chimie-environnement), **CARA** (système de transport, mobilité urbaine et véhicules de demain), **Techtera** (textiles), **Tenerrdis** (transition énergétique), **Cluster Lumière** (lumière et éclairage), **Cluster Mobilité Active et Durable** (vélo), **Cluster Digital League** (logiciel et services numériques) et **Espace Numérique Entreprises** (accompagnement des entreprises au numérique).

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

www.grandlyon.com/presse

En complémentarité avec les stratégies menées dans les territoires voisins de la Métropole de Lyon, ces subventions permettront aux pôles de compétitivité et aux clusters de mettre en œuvre des actions et dispositifs au service des entreprises de leur filière sur les champs de la **transformation** (transition écologique et numérique, projets collaboratifs), de **l'emploi et des compétences** (mises en réseau, formations à tous niveaux de qualification, mise en valeur d'offres d'emplois et de candidats) ou encore **d'implantation**, au profit d'un développement économique durable pour le territoire.

Une subvention de 779 420 euros en soutien à l'entrepreneuriat est attribuée à 12 structures impliquées dans la dynamique LYVE (offre de services de la Métropole de Lyon en faveur de l'entrepreneuriat) **qui proposent une expertise ou un service favorisant l'accès à l'entrepreneuriat aux publics qui peuvent en être éloignés et qui souhaitent créer leur projet** : l'association **Entreprendre pour Apprendre** (sensibilisation à l'entrepreneuriat), le **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles**, les associations **Action'Elles** et **Les Premières** (appui à l'entrepreneuriat féminin), **Sport dans la ville** (accompagnement aux publics des quartiers prioritaires de la ville), les **pépinières d'entreprises Cap Nord, Carco et Coursive** (offre d'hébergement et d'accompagnement des entrepreneurs), l'**Association pour le Droit à l'Initiative Économique** et les associations **Rhône Développement Initiative** et **Réseau Entreprendre Rhône** (facilitation de l'accès aux prêts bancaires), la **Fondation pour l'Université de Lyon** (programmes Lyon Startup et Campus Création en faveur des étudiants entrepreneurs).

En dépit de la crise sanitaire, les projets entrepreneuriaux sont nombreux et les demandes d'accompagnement à ces structures se maintiennent. Le soutien de la métropole leur permettra d'assurer ce soutien et de proposer des aides et des stratégies d'inscription de ces projets sur le moyen-long terme.

Enfin, une subvention de 262 500 euros a été attribuée en faveur de la santé et de l'innovation auprès de 2 structures : le pôle de compétitivité Lyonbiopôle et l'espace d'innovation ouverte I-Care Lab. Ces aides permettront de soutenir Lyonbiopôle dans son programme d'animation 2021 et en particulier le développement de ses actions sur le sujet de la santé publique vétérinaire en lien avec le Hub VPH (Veterinary Public Health) et d'accompagner le laboratoire I-Care dans ses projets : organisation du parcours d'innovation ouverte Hacking Health Lyon, mise en place d'expérimentations in situ en lien avec les Hospices Civils de Lyon, le Centre Léon Bérard et la Fondation ARMH en faveur de la santé mentale ou encore le projet européen interrégional « Accelerate Health » en coopération avec les territoires de Besançon et Sion, en Suisse.

Service Presse Métropole de Lyon :

Magali Desongins – mdesongins@grandlyon.com

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

www.grandlyon.com/presse